



Compte-rendu de la 22^{ème} Assemblée Générale de l'association tenue le 24 Août 2019



Notre association a tenu sa 22^{ème} assemblée générale à Baden le 24 Août dernier en présence de 70 personnes, 18 pouvoirs ont été dénombrés.

La réunion s'est déroulée en présence de MM. Bainvel et Gollo, respectivement maire et adjoint au développement de la commune de Baden.

Comme chaque année, les principaux sujets de préoccupations portant sur la préservation, la défense, la protection de l'environnement et de la biodiversité du Golfe du Morbihan ont été présentés et débattus.

M. Bainvel s'est exprimé en fin d'AG. Il a rappelé que la municipalité était soucieuse de participer à la préservation de l'environnement communal et a notamment apprécié l'initiative de l'invitation d'un représentant du PNR pour présenter et débattre de son activité.

LES AMIS DU GOLFE DU MORBIHAN

Membre du conseil des associations du PNR

Association agréée pour la protection de l'environnement, arrêté préfectoral du 20/03/2002 renouvelé le 20/01/2014, puis le 20/01/2019 dans le cadre des 19 communes riveraines du Golfe du Morbihan

4, route de Kervennir – 56870 BADEN – Tél. 06.67.11.19.51

[Visiter le site Internet des AGM](http://www.agm-morbihan.org)

[Contacter les AGM par courriel](mailto:amisdugolfedumorbihan.org)



Préambule de présentation de la soirée

Mesdames, Messieurs adhérents, sympathisants, membres du CA, du bureau, M. le Maire, M. l'adjoint au maire en charge du développement durable.

Permettez-moi, tout d'abord, de vous remercier de votre présence aujourd'hui.

C'est, chaque année, un grand plaisir de se retrouver, et c'est très chaleureusement que bureau et CA accueillent ici chacun d'entre vous au nom de notre association.

La séance se déroulera de la façon portée à votre connaissance dans les documents qui vous ont été adressés, c'est-à-dire :

- ✚ Rapport d'activités, rapport financier, votes
- ✚ Renouvellement de 3 sortants : ML Dufosse ; M. Baslé ; A. Morel
- ✚ Remplacement au CA de M. Gilles Bardon – décédé dans sa 90^{ème} année le 24 mai dernier, et de M. Jean-Yves Guyomar – démissionnaire en date du 21 Juillet 2019
- ✚ Questions diverses

Pour continuer, nous accueillerons M. Pasco Ronan, référent Mer et Littoral au PNR, dont la ville de Baden est commune à part entière depuis 2019.

Il viendra nous présenter le PNR et ses missions ; vous aurez tout loisir d'échanger avec lui sur ces questions.

Pour terminer, une note festive aux alentours de 20h pour vous remercier de votre présence et ainsi marquer la fin de notre réunion autour d'un buffet amical auquel vous êtes tous conviés.

Si personne n'a rien à ajouter à ce petit préambule, je vous propose d'entamer les débats dès maintenant.

Merci à tous !

Pour le CA
Le président en exercice
Patrick Ageron



LES AMIS DU GOLFE DU MORBIHAN

Membre du conseil des associations du PNR

*Association agréée pour la protection de l'environnement, arrêté préfectoral du 20 /03/2002
renouvelé le 20/01/2014, puis le 20/01/2019 dans le cadre des 19 communes riveraines du Golfe du Morbihan*

4, route de Kervernir – 56870 BADEN – Tél. 06.67.11.19.51

[Visiter le site Internet des AGM](#)

[Contacter les AGM par courriel](#)



Rapport activités

1. Activités internes et/ou faits marquants :

- À la suite de l'AG 2018, le bureau et le CA se sont réunis à 8 reprises entre le 1^{er} septembre 2018 et le 22 juin 2019. Chaque réunion a donné lieu à un compte-rendu.
- 3 réunions complémentaires tenues par un groupe de travail, composé de membres du bureau et du CA, dénommé « **Alertes dans le Golfe** » suite au sujet suggéré par le CA en octobre 2018 :
 - Il s'agissait de préparer une expo-débat itinérante, de sensibilisation et d'informations auprès du public notamment jeune.
 - Projet ambitieux qui nécessitait la participation des communes pressenties pour nous accueillir ; au fur et à mesure des réunions de travail et face à plusieurs obstacles, il a été décidé de reporter son étude après 2020 soit après la période électorale.
- Le **GT Plages /coins de sable** s'est bien reformé et s'est réuni à 2 reprises. Les documents nécessaires à la continuation de cette mission ont été récupérés par le nouveau groupe qui a procédé au démarrage de la récolte des informations.
- Notre agrément préfecture a été renouvelé à compter du 20 janvier 2019.
- Le site internet a été amélioré, notamment en terme de conception, de sécurité, de visibilité et de référencement sur les moteurs de recherche ; c'est une occupation quasi quotidienne.
- Plusieurs lettres d'informations qui traitaient des actions en cours ont été adressées numériquement.
- Bureau et CA préconisent une consultation régulière du site et incitent à commenter les sujets traités dans les articles ou à utiliser les liens sociaux situés en bas de page ou d'articles pour faire suivre pour partager. Un site ne vit que de cette manière.
- Une fiche contact existe pour nous interpeller sur tous domaines qui peuvent intéresser.
- **Une fiche adhésion sera opérationnelle courant 2020.**
- Le lien pour nous écrire :
<https://amisdugolfedumorbihan.org/index.php/a-propos/comment-nous-contacter/>

2. Activités externes :

- 1) Le **SMVM** (schéma de mise en valeur de la mer), dont c'était la mise en œuvre de la révision.

Participations à plusieurs ateliers d'études, d'analyses et d'échanges, puis sous l'égide de la **Fapegm** en compagnie d'autres associations environnementales du Golf, élaboration finale des avis communs.



LES AMIS DU GOLFE DU MORBIHAN

Membre du conseil des associations du PNR

Association agréée pour la protection de l'environnement, arrêté préfectoral du 20/03/2002
renouvelé le 20/01/2014, puis le 20/01/2019 dans le cadre des 19 communes riveraines du Golfe du Morbihan

4, route de Kervennir – 56870 BADEN – Tél. 06.67.11.19.51

[Visiter le site Internet des AGM](https://amisdugolfedumorbihan.org/)

[Contacter les AGM par courriel](mailto:contact@amisdugolfedumorbihan.org)



Pour rappel, 3 enjeux majeurs étaient fixés pour cette révision (*source : CR de nos réunions communes sous l'égide de la Fapegm*) :

- Concilier les usages.
- Protéger l'environnement et les activités durables.
- Vision stratégique à moyen et long terme.

La phase finale est donc maintenant engagée depuis sa présentation au COPIL du 11/06/19 tenu à la préfecture de Vannes où nous étions conviés.

De juin à août 2019 : consultation autorité environnementale et PPA (personnes publiques associées).

Fin 2019 : [enquête publique](#) à laquelle nous invitons nos adhérents de participer.

Les dates exactes ne sont pas encore communiquées. Dès connaissance, l'information sera disponible sur notre site.

2) Actions avec GMVA (Golfe du Morbihan Vannes Agglomération).

Le PDU (plan de déplacements urbains) collectifs et individuels :

- Nous avons participé à plusieurs réunions tant sur les déplacements individuels que collectifs.
- En annexe du présent rapport, vous trouverez notre compte-rendu d'étapes émis en fin 2018 avant la dernière réunion dite phase 3.
- À l'issue de cette dernière phase, il a été constitué un [rapport environnemental adressé à la préfecture](#).
- Cela a permis de décider des dates de [l'enquête publique, qui se déroulera en même temps que celle du SCOT, soit du 19 août au 19 septembre 2019](#).

Le SCOT (schéma de cohérence territoriale) :

Le Schéma de cohérence territoriale (Scot) a été validé par les élus le 25 avril 2019.

- Après plusieurs rencontres (AGM a pu se rendre à certaines d'entre elles), il s'agissait de mettre en œuvre le paysage de l'agglomération pour les 15 ans à venir.
- Les points qui nous interpellent restent l'urbanisation et la volonté de 1.700 logements par an en essayant d'économiser 50% d'espace par rapport à 2016 !
Nous vous recommandons la lecture d'un [article de OF du 26/04/2019](#) relatant la décision d'adoption du SCOT par GMVA.
- À titre informatif, avec la **Fapegm** et les **Chemins de ronde**, il a été décidé de se rencontrer au cours de réunions de concertation et d'analyse du **SCOT** et



LES AMIS DU GOLFE DU MORBIHAN

Membre du conseil des associations du PNR

Association agréée pour la protection de l'environnement, arrêté préfectoral du 20/03/2002 renouvelé le 20/01/2014, puis le 20/01/2019 dans le cadre des 19 communes riveraines du Golfe du Morbihan

4, route de Kervennir – 56870 BADEN – Tél. 06.67.11.19.51

[Visiter le site Internet des AGM](#)

[Contacter les AGM par courriel](#)



notamment les incidences d'urbanisation afin de participer concrètement à l'enquête publique qui se déroule, comme le PDU du 19/08 AU 19/09/2019.

Le PCAET (Plan Energie Climat Territorial) :

C'est un document de planification territoriale à la finalité stratégique et opérationnelle, étudié au cours de réunions auxquelles AGM a pu participer.

Il doit prendre en compte l'ensemble de la problématique climat-air-énergie autour de plusieurs axes d'actions :

- La réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES)
- L'adaptation du territoire au changement climatique
- La sobriété énergétique
- La qualité de l'air
- Le développement des énergies renouvelables (EnR)

Nous en avons parlé sur le site de l'association :

<https://amisdugolfedumorbihan.org/index.php/actions/agm-aux-cotes-de-gmva-2/plan-climat-air-energie-territorial/>

Base nautique de Toulindac :

- Avec d'autres associations (*Bretagne vivante, ACR, Amis de Port-Blanc*), nous avons participé aux réflexions sur la nouvelle base proposée par GMVA en collaboration du 470 Nautic.
- En quelque mots, la version 2013 est définitivement enterrée. La future se veut plus restreinte et largement en concertation des acteurs locaux.
- Réhabilitation anciens corps de ferme, mise en œuvre d'un cheminement doux, rampe d'accès à la plage des embarcations respectant le contexte environnemental et paysager du site.
- AGM en a parlé sur son site :
<https://amisdugolfedumorbihan.org/index.php/actions/agm-aux-cotes-de-gmva-2/la-nouvelle-base-de-toulindac-sur-les-rails/>

3) Le PNR (Parc Naturel Régional).

Conseil des association du PNR :

Participation aux 2 réunions du conseil des associations où il fût question lors de la 1^{ère} rencontre de la mise en place de l'**ABC** ou *Atlas de Biodiversité Communale*.

C'est une démarche volontaire des communes pour réaliser un état des lieux de la biodiversité présente sur leurs territoires communaux qui sert à mieux connaître le cadre de vie de la commune, dont :



LES AMIS DU GOLFE DU MORBIHAN

Membre du conseil des associations du PNR

Association agréée pour la protection de l'environnement, arrêté préfectoral du 20/03/2002 renouvelé le 20/01/2014, puis le 20/01/2019 dans le cadre des 19 communes riveraines du Golfe du Morbihan

4, route de Kervennir – 56870 BADEN – Tél. 06.67.11.19.51

[Visiter le site Internet des AGM](#)

[Contacter les AGM par courriel](#)



- Sa diversité
- Ses richesses
- Ses fragilités.

L'objectif est de prendre conscience de la nature qui nous entoure et de mieux l'intégrer dans nos gestes quotidiens et dans les décisions politiques locales. Nous sommes tous concernés.

Nous en parlons sur le site y compris les programmes et agendas de visites prévues :

<https://amisdugolfedumorbihan.org/index.php/actions/agm-et-le-pnr/>

La 2^{ème} réunion a été l'occasion de réfléchir, par collège, à des actions et des améliorations d'organisation.

Le collège environnement, où nous sommes, a exprimé 2 propositions notoires :

- Avoir accès aux infos sur les projets du PNR, être tenus au courant des actions proposées par le Parc et recevoir les ordres du jour du Conseil syndical.
- Se voir transmettre l'évolution de la qualité des eaux sur les communes du PNR à partir des stations d'épuration.

Inventaire du patrimoine bâti maritime côtier :

Notre association, membre du Conseil des Associations du PNR, s'associe à l'opération d'**Inventaire du patrimoine bâti maritime côtier** menée par le Parc en partenariat avec le Service d'Inventaire de la Région Bretagne.

Les 2 référents du Parc que sont **Irène Béguier** – *archéologue du paysage, médiatrice culturelle et scientifique chargée d'études patrimoine maritime* – et **Cyprien Levallois** – *qui a rejoint l'équipe pour un stage de 5 mois* – sollicitent la participation de tous pour mener à bien la phase 2 de ce travail de mémoire.

Ils vont arpenter le Domaine Public Maritime (DPM) et les rivages de ces cinq communes pour en recenser le patrimoine maritime bâti.

L'objectif de cette opération est d'améliorer la connaissance de ce patrimoine, de participer à sa valorisation et de contribuer à sa gestion et à sa préservation. Le Parc a déjà conduit l'inventaire sur 12 communes.

Pour toutes infos complémentaires et notamment les éléments à inventorier : <https://amisdugolfedumorbihan.org/index.php/actions/agm-et-le-pnr/le-patrimoine-bati-maritime/>

Trames vertes et bleues :

Présence d'un membre de notre CA pour représenter l'association à une réunion-atelier de travail à Saint Avé destinée à valider les propositions arrêtées :



LES AMIS DU GOLFE DU MORBIHAN

Membre du conseil des associations du PNR

Association agréée pour la protection de l'environnement, arrêté préfectoral du 20/03/2002 renouvelé le 20/01/2014, puis le 20/01/2019 dans le cadre des 19 communes riveraines du Golfe du Morbihan

4, route de Kervennir – 56870 BADEN – Tél. 06.67.11.19.51

[Visiter le site Internet des AGM](#)

[Contacter les AGM par courriel](#)



Le compte-rendu du travail d'équipe sera bientôt disponible sur le site du PNR que nous communiquerons.

Pour information, vous pouvez prendre connaissance d'un document qui avait été édité en 2014 dans le cadre du projet du PNR sur ce sujet :

<https://www.calameo.com/books/001841851f32f97b8f300>

4) Autres actions ou informations.

Invitation faite aux AGM de participer à une réunion publique le 2 juillet organisée par le BAGAD de Baden dans le cadre d'un projet de fête proposée en alternance avec la semaine du Golfe et voulant faire participer les associations locales :

- À la suite de cette réunion publique, nous avons été sollicités pour intégrer le copil dont la 1^{ère} réunion s'est tenue le 10 juillet.
- Nous avons particulièrement insisté sur l'impossibilité de tenir ce genre de fête à Toulindac, lieu qui avait été envisagé. Cela a été validé.
- Tout le monde semble avoir bien compris le caractère admirable de cet endroit, d'autant qu'un ancien membre de notre CA fait partie de ce Copil. Je pense qu'il partage nos préoccupations.
- Une nouvelle réunion a été tenue fin Juillet où les bases juridiques et administratives ont été débattues en présence de l'adjointe au maire, chargée notamment des associations.

Collectif anti-baccharis :

- Participation à la journée de leur AG du 23 janvier 2019 par un membre de notre CA. Les AGM soutiennent l'ensemble du travail important effectué par Guy Bézille qui nous représente au sein de cette association. Dans la mesure du possible nous mettons à sa disposition des bénévoles quand l'occasion peut se présenter.

Tourisme :

- 1^{er} édition d'un colloque sur le Tourisme en novembre 2018 organisée par M. Tabart (Président de l'office de tourisme de GMVA et maire d'Arzon) à laquelle nous avons participé en présence de la Fapegm et Bretagne vivante.
- Ce colloque était destiné aux professionnels du tourisme dont certains représentants, il faut le souligner, semblaient conscients que le Golfe, pour ne pas périlcliter, doit savoir étaler la visite des touristes sur 12 mois et non sur 3 ou 4 semaines d'été.
- À noter que la nouvelle édition aura lieu le 7 novembre 2019 au titre bucolique :
" Comment voyager avec l'eau ? "
- Connaissant l'attrance de l'organisateur pour les voyages sur l'eau au moyen de bateaux de croisière, il convient d'être attentifs.



LES AMIS DU GOLFE DU MORBIHAN

Membre du conseil des associations du PNR

Association agréée pour la protection de l'environnement, arrêté préfectoral du 20/03/2002 renouvelé le 20/01/2014, puis le 20/01/2019 dans le cadre des 19 communes riveraines du Golfe du Morbihan

4, route de Kervennir – 56870 BADEN – Tél. 06.67.11.19.51

[Visiter le site Internet des AGM](#)

[Contacter les AGM par courriel](#)



- Si ce sujet vous intéresse, prenez le temps de consulter le « *livre blanc* » de l'édition 2018 [ici](#).
- Les Amis du Golfe seront présents à cette nouvelle journée.

PLU locaux :

LE BONO :

- Participation dans le cadre de l'enquête-publique suite interpellation d'un collectif du Bono
- Les AGM ont déposé plusieurs observations, notamment sur des volontés de déboisement dans le PLU validé par la municipalité en soutien à un collectif de résidents de Kernours dont une de nos adhérentes fait partie.

BADEN :

- Un groupe de travail a été constitué lors d'une réunion de CA, chargé de se réunir pour mettre en forme toutes remarques jugées utiles avant de rencontrer le commissaire-enquêteur.
- Leurs travaux vont pouvoir rapidement démarrer, les dates étant connues : 21 août au 20 septembre 2019.
- Le commissaire-enquêteur recevra le public en Mairie aux jours et heures suivants :
 - le mercredi 21 août 2019 de 9h à 12h
 - le jeudi 29 août 2019 de 14h à 17h
 - le mardi 10 septembre 2019 de 9h à 12h
 - le mercredi 18 septembre 2019 de 14h à 17h
 - le vendredi 20 septembre 2019 de 14h à 17h
- Un registre dématérialisé est aussi mis en place par l'administration : <https://www.registredemat.fr/baden>
- Bien évidemment, tout le monde peut participer à titre individuel.

RUBRIQUE JURIDIQUE :

BERDER Larmor-Baden :

- Les AGM ont déposé, à la mi-mai, un recours gracieux destiné à annuler un arrêté préfectoral autorisant le défrichement de 0,36 ha sur l'île avec copie au bénéficiaire. *(D'autres associations ont également procédé à l'identique).*
- L'autorisation de défrichement a été annulée par arrêté préfectoral le 14 juin 2019 suite à la demande du propriétaire...



LES AMIS DU GOLFE DU MORBIHAN

Membre du conseil des associations du PNR

Association agréée pour la protection de l'environnement, arrêté préfectoral du 20/03/2002 renouvelé le 20/01/2014, puis le 20/01/2019 dans le cadre des 19 communes riveraines du Golfe du Morbihan

4, route de Kervennir – 56870 BADEN – Tél. 06.67.11.19.51

[Visiter le site Internet des AGM](#)

[Contacter les AGM par courriel](#)



Chantier CORLOBE Larmor-Baden :

- Un courrier LRAR adressé à la mairie et copie CRC pour explications sur la nature des travaux en cours, non prévus dans la DP et disproportionnés par rapport aux autorisations. Une relance a été effectuée devant l'inertie de la mairie. En attente.

Camping Ker Eden Larmor-Baden :

- Il ne s'agit pas d'un dossier précisément géré par l'association mais suivi pour information.
- En mai 2019 le Conseil d'État a fait droit aux plaignants, propriétaires riverains et a renvoyé l'affaire pour validation devant la cour d'appel de Nantes.

Hauts de Toulvern Baden :

- Le pourvoi de Mme Madec n'a pas été admis par le Conseil d'État.

Le rapport d'activité a été voté à l'unanimité



LES AMIS DU GOLFE DU MORBIHAN

Membre du conseil des associations du PNR

Association agréée pour la protection de l'environnement, arrêté préfectoral du 20/03/2002
renouvelé le 20/01/2014, puis le 20/01/2019 dans le cadre des 19 communes riveraines du Golfe du
Morbihan

4, route de Kervernir – 56870 BADEN – Tél. 06.67.11.19.51

[Visiter le site Internet des AGM](#)

[Contacter les AGM par courriel](#)



Rapport financier :

DEBIT	Montant	CREDIT	Montant
- Frais de procédure - Internet et informatique - Assurance - Cotisations - Frais de bureau et Poste - AG - RBT de frais - Frais de banque - Chèque 2017 débités en 2018	3 600.00 35.96 114.68 100.00 204.19 30.42 373.75 12.40 20.00	SOLDE DES COMPTES AU 1^{er} JANVIER 2018 : Compte dépôt Livret bleu - Recettes : Cotisations Part. FAGEM Intérêts livret BFM RBT Internet	674.14 20 806.08 3 195.00 500.00 155.11 64.21
SOLDE DES COMPTES AU 31 DECEMBRE 2018 : Compte dépôt Livret bleu	941.95 19 961.19		
TOTAL	25 394.54	TOTAL	25 394.54

Compte rendu financier pour 2018

Au 1^{er} janvier 2018, la trésorerie s'élevait à **21 480.22 €** et à **20 903.14 €** au 31 décembre.

Les recettes de l'année correspondent aux cotisations : **3 195 €**, en légère diminution par rapport à 2017 (3 342€), **et** aux intérêts du livret bleu **155.11 €**. Le nombre d'adhérents ayant cotisés en 2018 est de **317** (336 en 2017, 365 en 2016, 381 en 2015, 343 en 2014, 352 en 2013, 332 en 2012, 294 en 2011).

Le renouvellement des effectifs s'est poursuivi en 2018 (29 nouveaux adhérents et 58 suppressions).

Le fichier est mis à jour tous les ans et les adhérents n'ayant pas cotisés depuis deux ans sont radiés ainsi que les décès et démissions.

La structure des dépenses courantes a été marquée par l'importance des frais de procédure .
Il faut noter:

- Frais de procédure pour 3600€ au lieu 1220 €,
- Des frais de déplacements qui restent maîtrisés cpte tenu des modalités de remboursement (participation à de nombreuses réunions extérieures),



LES AMIS DU GOLFE DU MORBIHAN

Membre du conseil des associations du PNR

Association agréée pour la protection de l'environnement, arrêté préfectoral du 20 /03/2002
renouvelé le 20/01/2014, puis le 20/01/2019 dans le cadre des 19 communes riveraines du Golfe du
Morbihan

4, route de Kervernir – 56870 BADEN – Tél. 06.67.11.19.51

[Visiter le site Internet des AGM](#)

[Contacter les AGM par courriel](mailto:AGM@agm.com)



L'augmentation des tarifs postaux et de duplication est compensée par le bénéfice résultant de l'utilisation d'internet pour l'envoi de La Lettre aux Adhérents (il ne reste que 35 envois par la poste).

Aperçu de la situation au 1^{er} juillet 2019

Le nombre d'adhérents au 31 juillet est de 211 (195 pour 2017).

Contrôle des comptes

Comme en 2018, les comptes ont fait l'objet d'un contrôle par notre adhérent Joseph Auffray que nous remercions d'avoir bien voulu accepter cette mission.

**Association «Les Amis du golfe du Morbihan »
4, route de Kervernir
56870 Baden**

Rapport du Contrôleur aux comptes

Exercice 2018

Conformément aux statuts et à la mission de vérification des comptes que vous m'avez confiée , j'ai examiné la comptabilité de l'année 2018 .

Tous les documents : livres de trésorerie ,factures , carnets de chèques , relevés bancaires , bulletins d'adhésion ou de renouvellement d'adhésion ont été mis à ma disposition par le Trésorier.

J'ai procédé au pointage et au rapprochement des postes de recettes et de dépenses avec les pièces justificatives.

J'ai constaté la parfaite régularité des écritures , Il n'y a pas d'observation à formuler quant à la sincérité des comptes .

Je certifie que les comptes annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière de l'Association à la fin de cet exercice .

Aussi , je vous invite à donner quitus au Trésorier , Mr Maurice Cambourieux , pour la bonne gestion des comptes de l'année 2018.

**Fait à Baden le 7 Août 2019
Le Contrôleur aux comptes
J, Auffray**



Quitus a été donné au trésorier à l'unanimité



LES AMIS DU GOLFE DU MORBIHAN

Membre du conseil des associations du PNR

Association agréée pour la protection de l'environnement, arrêté préfectoral du 20 /03/2002 renouvelé le 20/01/2014, puis le 20/01/2019 dans le cadre des 19 communes riveraines du Golfe du Morbihan

4, route de Kervernir – 56870 BADEN – Tél. 06.67.11.19.51

[Visiter le site Internet des AGM](#)

[Contacter les AGM par courriel](#)



Renouvellement du CA :

- Renouvellement de mandats de 3 membres du conseil d'administration, qui, selon le CR de l'AG de juillet 2016, avaient été réélus cette année-là, à savoir :

- **Marie-Lise Dufosse**
- **Maurice Baslé**
- **André Morel.**

Au cours de l'AG, ces 3 membres ont renouvelé leur candidature. Ils ont été réélus.

- 2 candidatures ont été réceptionnées par le CA :
 - M. Hubert ALLANNIC d'Arradon en remplacement de Jean-Yves Guyomar, démissionnaire.
 - M. Jean-Louis Monsarrat, en remplacement de M. Gilles Bardon décédé dans sa 90^{ème} année, le 24 Mai 2019.

Ils ont été élus.

L'ordre du jour étant épuisé, la parole a été donnée à l'assemblée qui souhaité notamment aborder le dossier « Blair » ; ce à quoi il a été répondu qu'en l'état (procédure de référé en suspension des travaux déposée), il ne pouvait être divulgué d'informations précises.

A été également développé par Pierre et Hubert le dossier Satmar d'Arradon :

« SATMAR – projet d'écloserie industrielle à Arradon ».

Un collectif a été créé pour s'opposer à ce projet destiné au développement de tables ostréicoles au détriment d'espèces d'oiseaux, notamment la Bernache qui niche aux endroits que la Satmar envisage d'occuper pour son activité industrielle d'écloserie ostréicole.

Il s'agit donc pour ce collectif de s'opposer par tout moyen légal à cette implantation de « nurserie ». Hormis l'existence d'un arrêté du 29/10/2009 portant sur la liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection, dont fait partie la Bernache, ce projet, qui déjà suscite nombre d'opposants, aura des répercussions sur la partie terrestre de ce lieu bucolique qu'est l'anse du Grezit !

Mais à priori ni la DDTM, ni la préfecture, ni la mairie ne semblent en mesurer l'importance et les conséquences à une période où tout le monde parle d'environnement !

Pour la petite histoire, il sera rappelé que l'association arradonnaise de défense de la Bernache a fusionné avec les AGM en 2015. Nous ne pouvons pas rester insensibles concernant ce dossier du Grezit.

Des réunions entre les riverains, la Satmar, la mairie et la DDTM ont eu lieu, mais semblent n'aboutir à aucun consensus.

Une toute dernière doit se tenir prochainement. Sera-t-elle encore sans issue ?

Le collectif nous demande de les soutenir et le cas échéant, les aider dans une action. Il leur a été répondu positivement.

A suivre donc au cours de cette fin d'année 2019



LES AMIS DU GOLFE DU MORBIHAN

Membre du conseil des associations du PNR

Association agréée pour la protection de l'environnement, arrêté préfectoral du 20/03/2002
renouvelé le 20/01/2014, puis le 20/01/2019 dans le cadre des 19 communes riveraines du Golfe du Morbihan

4, route de Kervennir – 56870 BADEN – Tél. 06.67.11.19.51

[Visiter le site Internet des AGM](#)

[Contacter les AGM par courriel](#)



Plus personne ne souhaitant prendre la parole, le référent du PNR a fait une présentation du Parc, ses attributions, ses activités, ses règles.

Au cours de cet échange d'un peu plus d'une heure, les adhérents ont pu poser toutes les questions qu'ils souhaitaient.

Entre autres sujets abordés : les zostères, la circulation des navires, l'accostage des îles, les incivilités dans le golfe, les actions de prévention en collaboration avec la gendarmerie maritime, le patrimoine bâti maritime, opération arbres et paysages.

Ce fut un excellent moment fort apprécié par l'ensemble de l'assistance.

Le CA a ensuite invité les participants à se restaurer et à prendre le verre de l'amitié.

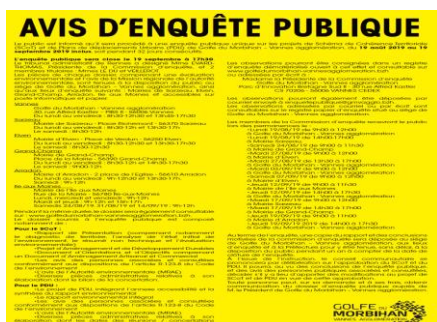
Pour la période à venir (2019/2020), plusieurs dossiers :



**Référé suspension travaux.
Procédures au fond.
Veille évolution du chantier.**



Dossier Satmar (Arradon) abordé en AG – voir plus haut.
<https://www.ouest-france.fr/bretagne/vannes-56000/arradon-un-collectif-contre-des-tables-huitres-6419518>



Enquête publique SCOT – PDU : action commune avec la Fapegm, ACR et 3 plusieurs autres associations environnementales.
<https://www.golfedumorbihan-vannesagglomeration.bzh/presentation-de-lenquete-publique-unique>



Enquête publique PLU Baden
<http://www.baden.fr/191-la-mairie/1193-les-enquetes-publiques>



LES AMIS DU GOLFE DU MORBIHAN

Membre du conseil des associations du PNR

Association agréée pour la protection de l'environnement, arrêté préfectoral du 20/03/2002 renouvelé le 20/01/2014, puis le 20/01/2019 dans le cadre des 19 communes riveraines du Golfe du Morbihan

4, route de Kervennir – 56870 BADEN – Tél. 06.67.11.19.51

[Visiter le site Internet des AGM](#)

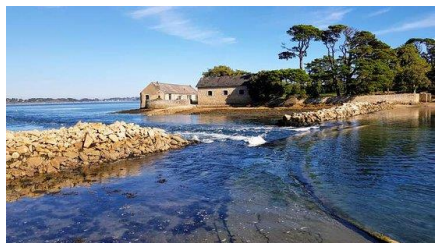
[Contacter les AGM par courriel](#)



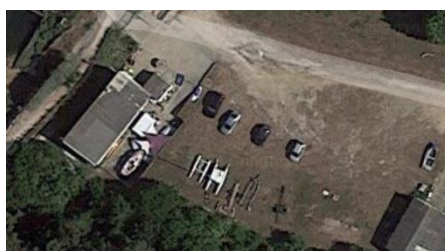


Enquête publique SMVM : action et dépôt communs de remarques avec la Fapegm, ACR et plusieurs autres associations environnementales.

<https://bit.ly/352VFmc>



Recours Berder en collaboration de 3 autres associations environnementales (Fapegm - ACR – AQVLB) : sentier côtier et pêche.



Corlobé Larmor-Baden : relance mairie et le cas échéant procédure.



PNR : réunion de rentrée, dépôt candidature AGM comme membre à part entière du collège « environnement ».

PNR : suivi de l'opération « inventaire patrimoine foncier maritime bâti » à laquelle le PNR demande le soutien actif des adhérents AGM.



Office de tourisme GMVA : participation colloque annuel en Novembre avec la Fapegm, eaux et rivières.

<https://www.golfedumorbihan.bzh/leshippocampes>

Les orientations envisagées pour la période 2019/2020 ont été approuvées à l'unanimité



LES AMIS DU GOLFE DU MORBIHAN

Membre du conseil des associations du PNR

Association agréée pour la protection de l'environnement, arrêté préfectoral du 20/03/2002 renouvelé le 20/01/2014, puis le 20/01/2019 dans le cadre des 19 communes riveraines du Golfe du Morbihan

4, route de Kervennir – 56870 BADEN – Tél. 06.67.11.19.51

[Visiter le site Internet des AGM](#)

[Contacter les AGM par courriel](#)



Demande d'adhésion ou renouvellement pour l'année 2020



LES AMIS DU GOLFE DU MORBIHAN
4, route de Kervennir – 56870 BADEN – Tél. 06.67.11.19.51
<https://www.amisdugolfedumorbihan.org>
amis.golfe@gmail.com

Nom Prénom :

Adresse :

Code postal.....ville.....

Tél. E. Mail

J'accepte de recevoir « La Lettre aux Adhérents » à mon adresse Internet.

Signature :

Verse la somme deeuros par chèque, libellé à l'ordre de l'association, à l'adresse ci-dessus

Cotisation individuelle de base par année civile 10€ ou 15€ pour un couple.

Cotisation de bienfaiteur libre au-delà de 10 euros.

NB Un seul bulletin peut servir pour plusieurs personnes, en ce cas merci de préciser identités et adresses si différentes.

Le paiement de la cotisation peut-être effectué auprès du membre du Conseil d'Administration que vous côtoyez le plus souvent et s'il est effectué par courrier, adresser le chèque – **à l'ordre de l'association** - de préférence au trésorier : M. Maurice Cambourieux 5 , rue La Motte-Picquet 56000 Vannes.

Demande d'adhésion ou renouvellement pour l'année 2020



LES AMIS DU GOLFE DU MORBIHAN
4, route de Kervennir – 56870 BADEN – Tél. 06.67.11.19.51
<https://www.amisdugolfedumorbihan.org>
amis.golfe@gmail.com

Nom Prénom :

Adresse :

Code postal.....ville.....

Tél. E. Mail

J'accepte de recevoir « La Lettre aux Adhérents » à mon adresse Internet.

Signature :

Verse la somme deeuros par chèque, libellé à l'ordre de l'association, à l'adresse ci-dessus

Cotisation individuelle de base par année civile 10€ ou 15€ pour un couple.

Cotisation de bienfaiteur libre au-delà de 10 euros.

NB Un seul bulletin peut servir pour plusieurs personnes, en ce cas merci de préciser identités et adresses si différentes.

Le paiement de la cotisation peut-être effectué auprès du membre du Conseil d'Administration que vous côtoyez le plus souvent et s'il est effectué par courrier, adresser le chèque – **à l'ordre de l'association** - de préférence au trésorier : M. Maurice Cambourieux 5 , rue La Motte-Picquet 56000 Vannes.